

Décision n°2015.0090/DC/SMACDAM du 15 avril 2015 du collège de la Haute Autorité de santé portant adoption du « guide méthodologique : fiche points clés, organisation des parcours »

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 15 avril 2015,
Vu les articles L.161-37 et suivants du code de la sécurité sociale,

Décide :

Article 1^{er}

Le « guide méthodologique : fiche points clés, organisation des parcours » ci-joint, est adopté.
Il remplace le document intitulé : « guide méthodologique : fiche points clés et solutions, organisation des parcours » adopté le 4 décembre 2013.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de la HAS.

Fait le 15 avril 2015

Pour le collège :
Le président,
PR J.-L. HAROUSSEAU
signé